

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



L'édition critique / les éditions critiques : le protocole immuable de réalisations chaque fois incomparables

Guy Laflèche

Numéro 20-21, automne 2011, printemps 2012

L'édition critique et le développement du patrimoine littéraire en Acadie et dans les petites littératures

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1010322ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1010322ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laflèche, G. (2011). L'édition critique / les éditions critiques : le protocole immuable de réalisations chaque fois incomparables. *Port Acadie*, (20-21), 29-42. <https://doi.org/10.7202/1010322ar>

Résumé de l'article

Au moment de prendre sa retraite (le 1^{er} juin 2011), Guy Laflèche propose une autobiographie critique de son travail d'éditeur, depuis l'établissement de la *Relation* de 1634 de Paul Lejeune (parue en 1973) jusqu'à son édition critique en cours sur Internet des *Chants de Maldoror* de Lautréamont [Isidore Ducasse] (<http://singulier.info>). Il ne s'agit pas d'un parcours exemplaire : au contraire, car les éditions critiques de Guy Laflèche sont de plus en plus développées sur des textes toujours plus courts (exception faite des *Chants de Maldoror*). Mais cela n'empêche pas d'en dégager une définition de l'édition critique qui soit à la fois critique (comme sa désignation l'implique) et polémique : foin des fameux « protocoles d'édition » qui ont aseptisé depuis des décennies l'édition scientifique, savante, définitive et, bien entendu, subventionnée. Tout au contraire, l'édition critique obéit, certes, à un protocole immuable (étude bibliographique, établissement du texte, étude des sources, genèse et réception), mais produit chaque fois, par définition, une réalisation incomparable, à nulle autre pareille.

L'édition critique / les éditions critiques : le protocole immuable de réalisations chaque fois incomparables

Guy Laflèche
Université de Montréal

Résumé

Au moment de prendre sa retraite (le 1^{er} juin 2011), Guy Laflèche propose une autobiographie critique de son travail d'éditeur, depuis l'établissement de la *Relation* de 1634 de Paul Lejeune (parue en 1973) jusqu'à son édition critique en cours sur Internet des *Chants de Maldoror* de Lautréamont [Isidore Ducasse] (<http://singulier.info>). Il ne s'agit pas d'un parcours exemplaire : au contraire, car les éditions critiques de Guy Laflèche sont de plus en plus développées sur des textes toujours plus courts (exception faite des *Chants de Maldoror*). Mais cela n'empêche pas d'en dégager une définition de l'édition critique qui soit à la fois critique (comme sa désignation l'implique) et polémique : foin des fameux « protocoles d'édition » qui ont aseptisé depuis des décennies l'édition *scientifique*, *savante*, *définitive* et, bien entendu, *subventionnée*. Tout au contraire, l'édition critique obéit, certes, à un protocole immuable (étude bibliographique, établissement du texte, étude des sources, genèse et réception), mais produit chaque fois, par définition, une réalisation incomparable, à nulle autre pareille.

On m'a proposé un sujet qui m'intéresse beaucoup, forcément, même si je le trouve difficile : moi-même, mes livres, mes éditions. Puisque j'ai fait une bonne part de ma carrière de chercheur dans le domaine de l'édition critique, puis-je en proposer une description ou une définition en fonction de mon expérience? Oui, mais cela ne va pas de soi, surtout si je veux maintenir l'esprit polémique qui a toujours animé mes travaux, car l'autocritique a ses limites — même si j'admets ne pas être le modèle à suivre.

Mes débuts auront été ceux d'un étudiant de baccalauréat de l'Université de Montréal engagé comme auxiliaire dans le projet de recherche de Georges-André Vachon, qui entreprenait alors de mettre en place sa Bibliothèque des lettres québécoises. Il faut dire que le projet de G.-A. Vachon s'appuyait sur une réflexion critique stimulante, qu'il avait développée avant même son engagement à l'Université de Montréal, en 1965, et sa direction de la revue *Études françaises* à partir de l'année suivante. L'objectif était simple : la « littérature québécoise », désignée telle quelle par le mouvement Parti pris en 1963, avait *une tradition à inventer*. Il fallait donc relire nos textes canadiens de la Nouvelle-France et nos œuvres canadiennes-françaises de la « Province de Québec », de l'Acte de Québec puis de la Confédération, jusqu'à l'avènement de l'État du Québec, avec la Révolution tranquille, où, depuis, les œuvres s'imposaient d'elles-mêmes.

Il s'agissait d'une entreprise critique : « *jeter les bases d'un Répertoire littéraire national susceptible d'accueillir les œuvres les plus représentatives de notre culture, de la première relation des jésuites à La Batêche de Gaston Miron* ». Bref, c'était un projet doublement critique, une collection critique d'éditions critiques¹.

J'ai participé durant trois étés à l'entreprise, avant de devenir professeur à l'Université de Montréal, où j'ai assisté à l'avortement de la Bibliothèque des lettres québécoises et à la fécondation *in vitro* de la triste Bibliothèque du Nouveau Monde, projet aseptisé par les fonctionnaires du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et une petite batterie de technocrates universitaires sous le contrôle de la pensée « canadienne-française » de l'Université d'Ottawa. Pourtant, G.-A. Vachon aura publié trois volumes de la BLQ qui illustrent ensemble ce qu'aurait pu être une véritable collection d'éditions critiques. Il s'agit du Saint-Denys-Garneau de Jacques Brault et Benoît Lacroix (1971), de mon édition de la *Relation* de 1634 de Paul Lejeune (1973) et de l'*Histoire simple et véritable* de Marie Morin éditée par Ghislaine Legendre (1979).

Durant l'été 1970, un an avant la fin de mon baccalauréat, j'ai été chargé de lire les relations des jésuites de la Nouvelle-France et d'en établir un programme d'édition, ce que j'ai réalisé dans un rapport de recherche produit par tranches, tout au long de l'été. Au cours des deux étés suivants, avant et après mes études de maîtrise à Strasbourg, j'ai encore été engagé par G.-A. Vachon pour réaliser la première étape de mon programme, l'édition de la *Relation* de 1634 de Paul Lejeune. Ainsi est née ma carrière dans le domaine de l'édition critique. Il faut dire que mes études m'y préparaient : d'abord le Certificat de grammaire et de philologie romane de l'Université de Montréal, qui avait pour fonction d'initier à la linguistique et à la stylistique sur la base de l'étude de l'ancien français; ensuite mes études de maîtrise au Centre de philologie romane de Strasbourg, où j'ai réalisé mon mémoire de grammaire et de statistique lexicale sous la direction de Charles Muller — sans compter mon doctorat à Paris, sous la direction de Roland Barthes et de Gérard Genette, à la belle époque du formalisme et du structuralisme, où j'étais depuis cinq ans engagé par mes lectures, passionnantes.

1. Ce projet reposait sur une pensée critique que Georges-André Vachon avait développée dans de nombreux essais que l'on peut représenter par la plus célèbre de ses conférences ou de ses articles à cet égard, « Une tradition à inventer » — 10^e conférence J.-A. de Sève, 1968 (*Littérature canadienne-française*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969, p. 267–289) — comme on a judicieusement intitulé son recueil posthume : Montréal, Boréal, 1997.

La publication de mon édition de la *Relation* de 1634, sous le titre *Le Missionnaire, l'apostat, le sorcier*², aura été un événement (ce qu'on peut juger objectivement par le nombre de comptes rendus et le prestige de leurs auteurs). Je peux résumer aujourd'hui les forces et les faiblesses de mon travail d'édition, même si elles s'entremêlent. Par exemple, j'ai édité la relation sur la base du manuscrit de la Sorbonne (à la BNF), en croyant qu'il s'agissait de celui qu'avait utilisé Sébastien Cramoisy au XVII^e siècle (c'est le « manuscrit », la copie de l'imprimeur). Erreur, puisqu'on y trouve au moins quatre bourdons (sauts du même au même) qui prouvent qu'il s'agit d'une copie du manuscrit original; bon coup, car je pouvais montrer que cette copie était plus proche du manuscrit original que les deux éditions de Cramoisy, lequel non seulement censure le texte, mais le réécrit imperceptiblement dans ses moindres détails (morphologie, syntaxe et lexique). Il y a deux fautes encore que j'aimerais bien pouvoir un jour corriger : d'abord l'analyse géographique esquissée par Adrien Caron³ a échappé à mon dépouillement bibliographique, ensuite l'analyse linguistique de l'innu, le montagnais, dont la traduction des noms propres reste à faire. En revanche, mon édition présentait un apport tout à fait inédit, que je devais d'un côté à la perspective mise en place par G.-A. Vachon et de l'autre aux travaux de la nouvelle critique, qui appliquait alors les études littéraires à des objets divers et nouveaux (les *Mythologies* ou *Le Style de la mode* de R. Barthes, par exemple), comme c'était aussi le cas de la nouvelle histoire. Bref, j'avais l'occasion de renouveler complètement la lecture d'un « document historique », la *Relation* de 1634, pour montrer qu'il s'agissait en réalité d'une source ethno-anthropologique essentielle à notre connaissance de l'univers des Innus, d'un témoignage humain sur l'entreprise désespérée d'un missionnaire du Grand Siècle chez les Amérindiens et, surtout, d'une remarquable œuvre littéraire, aussi mal écrite que les grandes œuvres romanesques de la littérature baroque contemporaine. Comme on le voit, il s'agissait d'un coup d'essai, mais il m'a valu quelques tentatives de récupération dans les grands projets d'éditions critiques pourtant à l'opposé de mon entreprise. Le moins que je puisse dire est que je n'ai eu absolument aucun impact sur la mise en place de la Bibliothèque du Nouveau Monde ou de l'Édition critique de l'œuvre d'Hubert Aquin (ÉDAQ), dont j'ai fait partie des comités, soit éditorial, soit de direction, avant de démissionner après quelques années d'un stressant découragement.

2. Paul Lejeune, *Le Missionnaire, l'apostat, le sorcier*, édition critique de la *Relation* de 1634, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973, 265 p.
3. Adrien Caron, « La mission du père Le Jeune sur la Côte-du-sud (1633–1634) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 17, n° 3, p. 371–395.

La vérité, je l'ai déjà dite : le projet fabuleux de G.-A. Vachon aura été détourné. J'étais beaucoup trop jeune professeur à l'Université de Montréal pour défendre adéquatement la Bibliothèque des lettres québécoises⁴. Les fonctionnaires et les technocrates universitaires n'ont fait qu'une bouchée d'un projet « nationaliste ». Les uns et les autres allaient vite pondre le « protocole d'édition » propre à étouffer l'esprit critique qui nous animait. Pour notre collection, c'était simple : les œuvres allaient être choisies en fonction d'un corpus justifié. En ce qui concerne l'édition critique, c'était encore plus simple et plus radical : aucun protocole qui tienne ! Il suffit de comparer les trois volumes de la BLQ pour voir qu'il y a là trois protocoles d'établissement différents correspondant à des éditions critiques incomparables : une œuvre complète moderne, un texte imprimé (avec une édition manuscrite et deux éditions imprimées à Paris en 1635) et un manuscrit resté au brouillon de la fin du XVII^e siècle. Personne n'avait encore pensé qu'il fallait un (et un seul) protocole d'édition et que c'était là une condition essentielle pour qu'un projet de Bibliothèque des lettres québécoises soit subventionné. Voilà comment est née la Bibliothèque du Nouveau Monde.

Alors disons tout le mal qu'il faut de ce « protocole »⁵ (qui fut celui de la BNM, puis de l'ÉDAQ). Il s'agit, en fait (comme on le verra en appendice), des règles d'établissement du texte d'un côté, puis de la présentation ou du plan de l'ouvrage de l'autre, soit l'édition de l'édition critique. Pour ma part, on le verra vite, je ne pense pas qu'il soit approprié de déterminer d'avance le plan de l'ouvrage à paraître : c'est là un impératif des éditeurs commerciaux, auquel les intellectuels doivent tenter d'échapper.

-
4. Depuis, j'ai fait mes classes : « Histoire et état présent de l'édition critique au Québec (1990) », *Polémiques*, Laval, Éditions du Singulier, 1992, (320 p.) p. 73–125. Voir l'étude de Marcel Olscamp réalisée indépendamment et publiée au même moment : « Un pari institutionnel : l'édition critique au Québec », *Études françaises*, vol. 28, n° 1, automne 1992, p. 133–170.
 5. Les comités du « Corpus d'éditions critiques » (qui deviendra la BNM) et de l'ÉDAQ ont élaboré deux versions d'un même « Protocole d'édition critique ». On les désignera comme les protocoles de la BNM et de l'ÉDAQ. On en trouve plusieurs éditions, avec de curieuses dates d'impression ou de copyright : la version polycopiée de l'ÉDAQ est de mai 1981, 26 p., qui comprend la bibliographie sur l'édition critique de B. Beugnot et J.-M. Moureaux (p. 18–26); celle du Comité de rédaction de la BNM de 1983, polycopiée de 41 p., qui comprend une troisième section intitulée « La présentation du manuscrit de l'éditeur » (p. 23–41). Les deux premières sections de cette version (antidatée) ont paru dans la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n° 4, Ottawa, automne 1982 : Roméo Arbour, Jean-Louis Major et Laurent Mailhot, « Protocole d'édition critique », p. 236–245. Sur ces travaux, on consultera les deux publications suivantes : *Corpus : Bulletin du projet « Corpus d'éditions critiques »*, Ottawa, 1982–1988, 4 numéros; et *Bulletin de l'ÉDAQ*, Montréal, UQAM, 1982–1991, 8 numéros.

L'ouvrage doit comprendre, paraît-il, une introduction (avec sa présentation de l'auteur et de l'œuvre, un historique du texte et un exposé des problèmes posés par la transcription), puis une chronologie de l'auteur, etc. Pourquoi donc faudrait-il se plier à ce plan artificiel? Pour quelles capricieuses raisons une chronologie de l'auteur, par exemple, doit-elle figurer nécessairement dans l'ouvrage? Le plan du livre doit découler des résultats du travail d'édition, faute de quoi on produira un insipide devoir scolaire. N'est-ce pas le bon sens qui le dit?

C'est pour des raisons scientifiques qu'il faut réagir contre le premier volet de ce fameux protocole. Il n'y a aucune raison de prédéterminer les principes de l'établissement d'un texte, puisque c'est bien au contraire l'édition de chaque texte particulier qui doit en décider. J'en donnerai un exemple catégorique, fort simple : la « régularisation éditoriale »⁶. Elle consiste à harmoniser le français classique — ce qui est en principe déjà réalisé pour le français moderne, depuis le XVIII^e siècle. Il ne s'agit pas d'adopter les règles orthographiques et grammaticales du français contemporain, non plus que son usage des majuscules et de la ponctuation, mais bien les règles du texte à éditer, ce qui se fait tout simplement sur la base de la fréquence. On régularise l'orthographe du texte sur ses propres normes : on trouve 17 fois « eſtat » et une fois « état », alors on transcrit cette dernière occurrence selon la norme du texte, « eſtat »; de même pour « infidele », 29 fois, et « infidelle », deux fois. Le texte régularisé, il suffit de le transcrire dans la graphie et la typographie contemporaine (eſtat > estat, le « s long » étant disparu; infidele > infidèle). L'irrégularité orthographique, qui vient de servir d'exemple, est justement la caractéristique la plus évidente du français du XVII^e siècle et il n'y a aucune raison de la maintenir, puisqu'elle est *insignifiante*. Au Moyen Âge, l'orthographe est très significative, puisqu'elle dénote la prononciation du français et sa réalisation selon les régions et les dialectes de France; en français moderne, l'orthographe a mis plus d'un siècle, le XVII^e siècle, à se régulariser sous la pression de l'imprimerie et c'est un caprice d'éditeur que de maintenir rétrospectivement les imperfections d'une transformation en cours depuis le moyen français du XVI^e siècle, imperfections qui heurtent le lecteur d'aujourd'hui et empêchent la lecture (rapide). Sans compter qu'un spécialiste des traits phonétiques du français moderne utilisera par définition les éditions originales pour son travail (jamais une édition critique, comme c'est le cas du français médiéval, où les manuscrits sont inaccessibles).

Il suit, on le voit, qu'on aura nécessairement trois protocoles de transcription différents selon que les textes à éditer sont du Moyen Âge, du

6. SMC, vol. 2, p. 103–126. Voir plus bas la note 8.

français classique (comme c'est le cas des écrits de la Nouvelle-France) ou du français moderne — et que le protocole sera adapté à chaque texte particulier. Par ailleurs, ce ne sont pas ces règles qui, à elles seules, peuvent constituer un « protocole d'édition ». Je le dis tout de suite : un protocole d'édition critique ne sera jamais constitué d'arbitraires règles de transcription suivies d'un fantaisiste plan de l'ouvrage; un protocole, ce sera un programme d'édition.

Le projet de G.-A. Vachon mis de côté, Ghislaine Legendre a fait paraître son édition critique de *Maria Chapdelaine* au Boréal Express (1980), tandis que son édition de *l'Histoire du Montréal* est restée en plan à son décès. Pour ma part, mon travail d'édition critique des relations sur les martyrs jésuites de Nouvelle-France, *Les Saints Martyrs canadiens*, a vite pris des proportions qui non seulement m'ont détourné des collections des Grands Projets, mais tout bonnement des subventions : sauf exceptions, mes étudiants n'auront jamais profité des fonds du CRSH, ceux-ci étant en pratique réservés aux travaux aseptisés de la BNM et compagnie, en matière d'édition critique. C'était le prix à payer, c'est le cas de le dire, pour faire paraître d'abord un volume préliminaire en 1979 (la « Vie » de Ragueneau par Bigot⁷), puis le volume d'introduction en 1988 et la première édition critique, au deuxième volume, en 1989, à la maison d'édition que j'ai fondée précisément pour publier en toute liberté ma série des *Saints Martyrs canadiens*, soit quatre éditions critiques en cinq volumes : le martyr de Jogues par Jérôme Lalemant, celui de Brébeuf, puis de Garnier selon Paul Ragueneau — et enfin *Le Martyre de la nation huronne et sa Défaite avec Dollard des Ormeaux*, selon François Lemerrier, Jean de Quen et Jérôme Lalemant⁸.

Ces cinq éditions critiques développent chaque fois une ou quelques thèses qui représentent les résultats de l'analyse du texte : l'étude du genre littéraire de la *vita* (la biographie édifiante du xvii^e siècle, et notamment celle qu'on trouve en tête des œuvres complètes d'un auteur); la récupération du supplice (1642) et de l'assassinat politique (1646) d'Isaac Jogues par celui-là même qui a réalisé son « martyr » (Jérôme Lalemant); la mort au combat (1649) de Jean de Brébeuf (dont le « journal spirituel »

-
7. Jacques Bigot, *La Vie du Père Paul Ragueneau*, Montréal, VLB éditeur, 1979, 268 p.
 8. Guy Lafliche, *Les Saints Martyrs canadiens*, Laval, Singulier, 5 vol., 1988–1995 (abrégé SMC). Vol. 1, *Histoire du mythe*, 1988; vol. 2, *Le Martyre d'Isaac Jogues par Jérôme Lalemant*, édition de la *Relation* de 1647 (chap. 1, puis 4–8), 1989, 330 p. et 2 cartes; vol. 3, *Le Martyre de Jean de Brébeuf selon Paul Ragueneau*, édition de la *Relation* de 1649, 1991, 300 p. et 5 planches; vol. 4, *Le Martyre de Charles Garnier selon Paul Ragueneau*, édition de la *Relation* de 1650, 1993, 330 p. et 2 planches; vol. 5, *Le Martyre de la nation huronne et sa Défaite avec Dollard des Ormeaux*, édition de sept chapitres des *Relations* de 1654, 1657 et 1660 de François Lemerrier, Jean de Quen et Jérôme Lalemant, 1995, 412 p.

et le « martyr » sont inventés sur la base de textes administratifs et juridiques); le « suicide » de Charles Garnier et la mort accidentelle de Noël Chabanel (7 et 8 décembre 1649) travestis en martyres — avec, pour finir, l'entreprise commerciale ratée dirigée par le jeune milicien Dollard des Ormeaux et camouflée en un haut fait d'arme par les jésuites qui l'avaient organisée (1660). Chaque fois, les relations de 1647, 1649, 1650 et 1660 sont présentées pour ce qu'elles sont, des reportages aux valeurs littéraires, stylistiques et rhétoriques fort diverses, des tragiques relations de Paul Ragueneau et des machiavéliques fabulations de Jérôme Lalemant aux brouillons informes de Jean de Quen. Sans compter la *Vie de Ragueneau* de Jacques Bigot : « *le plus mauvais texte jamais écrit en français* »!

De chacune de ces éditions découlait pour le moins une thèse. Nous avons aussi fait l'inverse, mon collègue Serge Trudel et moi, lorsque nous avons livré en 2003 l'édition critique d'un morceau du chapitre 11 de la *Nouvelle Relation de la Gaspésie* de Chrestien Leclercq : *Un janséniste en Nouvelle-France / Le Récollet janséniste*⁹. Au lieu que la thèse vienne du travail d'édition, c'est l'édition critique qui était destinée à présenter matériellement les conclusions essentielles de nos travaux sur une dizaine d'années. Voilà la lettre de Valentin Leroux (1679) et sa présentation par Chrestien Leclercq (dans son livre de 1691, où elle se trouve), soit au total vingt-cinq pages de texte. L'édition fait « textuellement » la preuve que le supérieur Leroux était l'auteur du second livre publié en 1691 sous le nom de Leclercq, le (*Premier*) *Établissement de la foi dans la Nouvelle-France* ou *Histoire des colonies françaises*. La démonstration se fait par l'étude des sources et de la pensée janséniste de Leroux dans sa lettre de 1679 et son livre de 1691, et aussi par l'étude (statistique) de son lexique. L'attribution des œuvres est un problème classique dans le domaine des lettres et c'est même la première question que pose l'édition critique, dès qu'elle fait le moindre doute. L'édition de l'édition critique, le livre, se présente sous la forme d'un triptyque. D'abord l'introduction qui fait le premier tiers du livre (c'est l'étude littéraire), ensuite l'établissement du court texte et son apparat critique (l'édition critique proprement dite), enfin, le dernier tiers, constitué d'une pièce documentaire (l'étude bibliographique de (*Premier*) *Établissement*, qui montre comment l'ouvrage a été fabriqué et falsifié sous presse).

9. Guy Laflèche et Serge Trudel, *Un janséniste en Nouvelle-France*, étude littéraire et édition critique de la lettre de Valentin Leroux à Chrestien Leclercq parue en 1691 dans la *Nouvelle Relation de la Gaspésie* de Leclercq, puis étude bibliographique de (*Premier*) *Établissement de la foi dans la Nouvelle-France* (1691) de Leroux (attribué à Leclercq), Laval, Éditions du Singulier, 2003, 320 p.

Entre-temps, j'aurai eu l'occasion de lancer la première édition critique interactive en direct sur la Toile : *El Bozo, la moustache de Lautréamont*¹⁰. Il s'agit de l'édition critique des *Chants de Maldoror* d'Isidore Ducasse (comte de Lautréamont). L'objectif principal du travail consiste à trouver et à étudier les hispanismes dans l'œuvre d'un auteur qui a passé les treize premières années de sa vie à Montevideo, en complète immersion de langue et de culture espagnoles, et qui, manifestement, n'a pas fini d'apprendre à écrire la langue de son père, le français, lorsqu'il entreprend son œuvre à Paris en 1868. (Il meurt en 1870 à l'âge de 24 ans.) Avec la collaboration des traducteurs de son œuvre en espagnol, comme avec quelques hispanophones et hispanophiles qui veulent bien collaborer au travail, il s'agit d'évaluer tous les niveaux de l'hispanisme dans l'œuvre, à commencer par le vocabulaire, où les mots français sont souvent utilisés dans leurs sens espagnols, quelques phrases étant d'ailleurs incompréhensibles si l'on ne les lit pas en espagnol. En revanche, l'édition critique peut laisser de côté toutes les informations encyclopédiques que l'on trouve dans les nombreuses éditions commentées de l'œuvre, pour se concentrer sur l'étude de ses variantes, de ses sources et de sa rédaction. De ce point de vue, les deux découvertes les plus spectaculaires ont été, jusqu'ici, la mise au jour d'une strophe inédite du « Chant premier », qui a été réécrite dans le second chant lors de la publication du livre en volume; puis la reconstitution de la première version de ce deuxième chant, le « Chant second », dont le manuscrit (évidemment perdu) avait été présenté à l'éditeur en octobre 1868. La publication en direct sur Internet a deux avantages complémentaires, puisque ni le temps ni l'espace ne sont plus limités : elle permet la publication du travail, généralement sans intermédiaires, bien avant qu'il ne soit terminé. Entreprise il y a quinze ans maintenant, mon édition des *Chants de Maldoror* n'est encore qu'à moitié réalisée, mais elle est déjà connue et reconnue, par la force des choses, puisque rien d'équivalent n'a encore été entrepris et qu'on ne peut se passer de connaître et comprendre le sens premier d'une œuvre écrite « en espagnol dans le texte ». Par ailleurs, l'édition critique des 26 strophes (sur 60) occupe pas moins de 500 pages (en petits caractères de

10. « *El Bozo* » : *la Moustache de Lautréamont*, 1996 et suiv., édition critique interactive des *Chants de Maldoror* d'Isidore Ducasse, avec l'étude des hispanismes dans son œuvre. État du travail en cours : le *Chant premier*, avec une strophe inédite (strophe 14), les treize premières des seize strophes du Chant 2 (avec la reconstitution de la version originale du *Chant deuxième*); ensuite la strophe la plus longue de l'œuvre, 3.5 et, finalement, la strophe 4.6. Le tout constitue l'établissement et l'analyse grammaticale, l'étude des sources, de la rédaction et de la genèse de la moitié de l'œuvre. Adresse : <<http://www.Singulier.info/ma/>>.

neuf points), ce qui comprend l'édition de nombreux documents et de plusieurs études complémentaires, notamment sur les sources mises au jour.

Or la publication en direct sur Internet permet de faire encore mieux, puisque je viens de lancer les matériaux d'une édition qui n'est qu'un projet. Il s'agit de l'édition critique de la « Lettre *xvi* » des *Nouveaux Voyages* de Lahontan sur la rivière Longue : le texte est à peine saisi (en cours de correction) et il se trouve accompagné de projets d'études, de travaux préliminaires et d'états de recherches diverses. La thèse? On la trouve dans le titre du travail, *L'Invention de la rivière Longue*¹¹. En effet, le baron de Lahontan aura réussi à piéger deux « savants », d'abord le tout jeune cartographe Guillaume Delisle, qui porte la rivière Longue sur sa carte en 1703, un an après la publication du livre (pour se corriger dès 1718, il est vrai), ensuite Réal Ouellet et son équipe, dans leur édition de l'œuvre complète à la Bibliothèque du Nouveau Monde en 1990, qui ont assimilé l'invention de Lahontan avec la Minnesota! Il suffisait pourtant d'étudier les sources et les cartes de Lahontan, notamment sa carte du Mississippi de Séville, pour prouver hors de tout doute qu'il s'agissait d'une aimable plaisanterie, comme le montre sans peine l'étude littéraire du texte.

Manifestement, ce parcours et ces réalisations ne sont pas typiques des spécialistes, parce que l'apparat critique de mes éditions a occupé de plus en plus d'espace, tandis que les textes que j'ai édités ont été de plus en plus courts — à l'exception des *Chants de Maldoror*. Il suit, bien entendu, que mes travaux n'auraient jamais pu prendre place dans le cadre des collections d'éditions critiques et qu'on aura bien raison de ne pas y voir un modèle à suivre. On croira même (mais je n'en crois rien) que les diverses thèses que j'ai pu développer et établir au cours de ces travaux n'avaient pas besoin d'une édition critique pour voir le jour (dans les deux sens du terme : être trouvées, être publiées) : une étude littéraire des textes des jésuites sur les martyrs de Nouvelle-France, une analyse de l'hispanisme dans l'œuvre d'Isidore Ducasse ou l'étude narrative de l'invention de la rivière Longue ferait tout aussi bien l'affaire. Et c'est non seulement tout à fait juste, mais on dira encore que l'édition critique est d'accès beaucoup plus difficile que ne le serait l'étude qui développerait ces conclusions sous la forme d'un essai.

Si j'accepte volontiers ces deux critiques, c'est que je peux montrer qu'elles ne peuvent être faites qu'une fois l'édition critique réalisée et

11. *L'Invention de la rivière Longue*, premiers matériaux pour l'édition critique de la « Lettre *xvi* » des *Nouveaux Voyages* (1702) du baron Lom d'Arce de Lahontan, 2008. État du travail : première saisie du texte en édition diplomatique (en cours de correction); étude des cartes de Lahontan; et chronologie et topographie de l'exploration de la rivière Longue : <<http://www.Singulier.info/rl/>>.

publiée! Autrement dit, maintenant que mes sept livres sont en bibliothèque et mes deux publications informatiques en cours sur la Toile, il est clair qu'il y a là des thèses qui pourraient être publiées sous bien des formes. Pourtant, il faut savoir que ces conclusions n'auraient jamais été trouvées plus facilement (et je dirais inéluctablement) qu'à l'occasion d'un travail d'édition et qu'elles n'auraient jamais pu être démontrées et illustrées avec plus de rigueur qu'en s'appuyant point par point, matériellement, sur le texte à l'étude dans le cadre de l'édition critique. Et ce n'est plus de mes travaux qu'il s'agit, mais de l'édition critique, des éditions critiques.

Je pense pouvoir dégager de mon expérience et de mon parcours atypique une définition du travail de l'édition critique et de ses résultats qui s'oppose à celle qu'on a développée au Québec au même moment. On ne sera pas surpris de m'entendre dire cela, puisque j'ai eu l'occasion de publier plusieurs textes polémiques sur ce que j'ai appelé le mythe de l'édition critique universitaire et définitive. Je voudrais donc présenter maintenant l'envers de ces exposés polémiques, c'est-à-dire tenter de retenir ce qui me paraît essentiel dans les expériences diverses qu'il m'a été donné de faire dans notre domaine.

Par exemple, si les textes que j'ai édités ont été de plus en plus courts par rapport aux dimensions de plus en plus longues et parfois disproportionnées de l'apparat critique, il n'en reste pas moins que c'est l'établissement du texte qui constitue la condition *sine qua non* de l'édition critique, sa condition nécessaire et suffisante. Elle a donc une forme minimale, tandis qu'il ne saurait y en avoir de maximale, surtout avec les publications informatiques, où l'espace n'est plus compté. En revanche, on peut établir, aux frontières, les deux extrêmes de l'édition critique. On trouve, d'un côté, bien entendu, l'*édition diplomatique* (qui reproduit le texte original dans tous ses détails, sans l'annoter). De l'autre, c'est l'*édition commentée*, surtout les éditions scolaires; depuis quelques décennies toutefois, une nouvelle forme d'édition « commentée » est apparue, l'*édition encyclopédique* : il s'agit de la publication des dépouillements d'auxiliaires étudiants accumulant les informations point par point, sans analyse, au fil du texte, sur n'importe quel sujet qu'ils y trouvent ou qui leur vient à l'esprit. Dans les deux cas, évidemment (édition diplomatique et édition commentée), il ne s'agit pas d'éditions critiques. Entre ces limites, j'appellerai l'*édition savante* celle qui sera, comme les miennes, au service d'une thèse, où l'apparat critique est important, et l'*établissement critique* celle qui, au contraire, le réduit au minimum pour s'en tenir à l'édition du texte. On peut alors se demander quel serait le juste milieu de l'*édition critique* proprement dite. Il me semble que l'équilibre ne concerne pas les parts relatives du texte édité et du texte critique qui l'accompagne, mais

la réalisation d'une double visée : l'objectif devrait être de réaliser un état présent des études du texte et (en conséquence) un renouvellement de sa lecture. Autrement, pas d'édition critique au sens strict.

Pour y parvenir à coup sûr, il suffit de réaliser le programme nécessaire à l'édition critique et de n'en produire que les résultats. Cette opération se réalise en deux grandes étapes, dont la première consiste à appliquer les quatre sciences des études textuelles, auxquelles s'ajoute l'étude de la réception :

- 1) la bibliographie et l'étude bibliographique (soit la paléographie, pour l'étude des manuscrits, ou la « bibliographie matérielle », l'étude de la fabrication des imprimés);
- 2) le dépouillement et l'analyse des variantes (ce qui accompagne l'étude linguistique, grammaticale et stylistique du texte);
- 3) la recherche et l'analyse des sources (et des citations, allusions, etc.);
- 4) la genèse de l'œuvre (planification, rédaction et rééditions);
- 5) la réception, la fortune de l'œuvre, ses lectures.

Il n'est pas raisonnable d'imaginer qu'une édition critique puisse faire l'économie d'une seule de ces études, même si leur importance et leurs formes varieront bien entendu avec chaque texte. En effet, même dans le cas où l'on se propose simplement un établissement critique du texte, il faut d'abord réaliser ces cinq travaux.

L'*état présent* (de l'analyse et des études du texte) découle de ces nécessaires travaux « préliminaires » et réalise le premier objectif de l'édition critique. L'éditeur est alors devenu le spécialiste du texte à l'étude et il peut, c'est le cas de le dire, l'étudier comme personne ne pouvait le faire avant lui. Voici la seconde étape de l'édition critique, celle qui fera passer le résultat de l'état présent au *renouvellement de la lecture* du texte. À ce moment, l'éditeur peut dresser la liste des recherches, des études et des analyses à réaliser pour mener à bien son travail. Contrairement à la première étape, qui comprend nécessairement cinq études canoniques, la seconde (qui en découle) dépend entièrement du texte à l'étude. Tout le reste tient à la perspicacité, à l'originalité et à l'esprit critique et d'analyse de l'éditeur, comme tous les travaux de recherche. Il suit, il faut le répéter, qu'on ne saurait opposer sur ce point la « critique » et l'« édition critique », comme on a l'habitude de le faire. Dans le domaine des lettres, une édition critique est d'elle-même une étude littéraire (et à tout le moins une présentation, une description et une évaluation de l'œuvre).

Par ailleurs, avant une ou deux décennies, la « présentation du texte », l'édition de l'édition critique, aucun éditeur commercial n'aura plus de raison qu'elle soit réglée et prédéterminée. Bien au contraire, elle devrait prendre le plus grand nombre de formes possible, de l'édition critique développée (qui s'ouvre avec l'introduction présentant le renouvellement de la lecture du texte et se ferme sur ses pièces documentaires et ses index), jusqu'à l'impression du texte établi, sans autre appareil critique qu'une présentation et une note sur le texte. Entre les deux, c'est le lecteur qui *composera*¹² son livre et choisira d'imprimer ou non, à sa guise, les diverses rubriques qui auront été préparées par l'éditeur. N'est-ce pas dans le domaine de l'édition critique des œuvres littéraires que seront offerts les premiers livres de l'avenir? À partir d'un disque multimédia ou des fichiers électroniques de l'éditeur sur Internet, le lecteur pourra composer son livre selon ses goûts et ses besoins. Par ailleurs, il n'y a pas de raison que les ouvrages ne soient pas proposés en cours de réalisation et qu'ils ne continuent à se développer durant plusieurs années. On peut illustrer le phénomène par une première alternative, le choix du texte : édition photographique, édition diplomatique (format html), édition régularisée ou transcription modernisée? Au lecteur de choisir! Bref, les deux volets du protocole d'édition mis au point dans les années 1980 devraient dans un proche avenir se développer dans des directions opposées, avec des options beaucoup plus étendues, plusieurs jeux de règles d'établissement (entre lesquels il n'est plus nécessaire de choisir) et des composantes du livre beaucoup plus nombreuses (qu'il n'est donc plus nécessaire de limiter). Autrement dit, le protocole immuable de l'édition critique qui devrait conduire chaque fois à des réalisations incomparables selon les œuvres en cause, produira en plus des livres uniques, composés par chaque lecteur, depuis les parties du livre à imprimer jusqu'à la mise en page et au choix des caractères typographiques. Et ce n'est pas de la science-fiction, puisque l'imprimante de livres Expresso sera très bientôt dans chacun de nos quartiers et avant longtemps à nos domiciles.

12. Guy Laflèche, « Les livres uniques : l'imprimé du futur », *Texte* (Revue de critique et de théorie littéraire, Trinity college, Toronto), « Le Livre », n° 31-32, 2002, p. 261-278.

Appendices

1. Le plan du « protocole d'édition » de la BNM et de l'ÉDAQ

i. *La préparation du texte*

1. La recherche des états du texte;
2. Le choix du texte de base;
3. L'informatisation.
4. L'établissement du texte.
 - 4.1. Principes d'établissement;
 - 4.2. Modifications :
 - 4.2.1. Fautes d'impression ou de dactylographie;
 - 4.2.2. Orthographe et grammaire;
 - 4.2.3. Graphie,
— et ses cas particuliers : abréviations, majuscules, accentuation, ponctuation, tildes, le « s long », *i* et *u* consonnes, la ligature &.
 - 4.3. Variantes.

ii. *La présentation du texte*

1. Les pièces liminaires :
 - 1.1. L'introduction,
— Présentation de l'auteur, présentation du texte, historique des états du texte et problèmes posés par la transcription;
 - 1.2. La chronologie;
 - 1.3. La liste des sigles, des symboles et des abréviations.
2. L'édition du texte.
 - 2.1. Le texte (numérotation des lignes et appels de notes);
 - 2.2. Les notes infrapaginales;
 - 2.2.1. L'apparat critique : les types de variantes et leur ordre;
 - 2.2.2. Les notes explicatives.
 - 2.3. Les appendices : longues variantes et pièces documentaires;
 - 2.4. La bibliographie;
 - 2.5. Les index et le glossaire.

2. Plan du « programme d'édition » de L'Invention de la rivière Longue

Après le lancement des études préliminaires, toujours en cours (bibliographie, variantes, sources, genèse et réception), voici à titre d'exemple l'état du *programme d'édition* de la Lettre *xvi* des *Nouveaux Voyages* de Lahontan sur la rivière Longue, dans sa seconde phase. Comme on le voit, il n'a pas grand rapport avec les futilités d'un quelconque *protocole d'édition*.

1. L'étude bibliographique;
2. Édition préliminaire : établissement diplomatique;
3. Le chapitre inédit de l'édition de 1704;
4. Le dépouillement des variantes;
5. L'index des formes, table des fréquences;
6. L'étude de sources : les textes contemporains sur l'exploration du Mississippi;
7. Étude des cartes de Lahontan et des cartes contemporaines du Mississippi;
8. Chronologie et topographie de l'exploration de la rivière Longue;
9. L'étude de genèse;
10. Le correspondant de Lahontan, le personnage et le narrataire;
11. La narration;
12. L'humoriste, précurseur des philosophes;
13. Le castor selon Lahontan;
14. Le militaire, l'entreprise militaire;
15. Les genres littéraires.